MEDIA KIT

Présentation du
Bilan Innocenti Numéro 6
EMBARGO: 10:00 GMT, 1 Mars 2005

Ce rapport annuel du *Bilan Innocenti N°6* ***La pauvreté des enfants dans les pays riches 2005*** est un cri d'alarme sur le fait que la proportion d'enfants vivant dans l'indigence a augmenté au sein de la plupart des économies développées du monde au cours de la dernière décennie. Ce rapport s'interroge sur les raisons de l'augmentation des taux de pauvreté et sur les raisons pour lesquelles certains pays de l'OCDE réussissent mieux que d'autres à protéger les enfants à risque.

Petit guide des 'meilleures pratiques' de définition et de suivi de la pauvreté des enfants.

Puisque de nombreux autres gouvernements affronteront sûrement cette question sur le plan politique dans un proche avenir, les 'six principes' suivants, à partir de l'expérience actuelle de l'OCDE, constituent un petit guide des 'meilleures pratiques' de définition et de suivi de la pauvreté des enfants.

1. Eviter toute complexité inutile

Pour ce qui est d'obtenir le soutien public et de créer un consensus, plus l'indicateur est complexe, moins il se révèle utile. Le premier principe d'évaluation doit donc être d'éviter toute complexité inutile.

2. Evaluer l'indigence matérielle

L'évaluation du revenu familial au cours d'une année spécifique n'est pas toujours un indice fiable des ressources économiques allouées aux enfants. Plus longtemps une famille est pauvre, plus bas est le niveau de ses économies passées et de ses perspectives, et plus il lui sera difficile de subvenir aux dépenses essentielles de biens et de services. Des mesures directes de l'indigence matérielle sont donc également nécessaires.

3. Baser les seuils de pauvreté sur les normes sociales

Qu'on se base sur le revenu ou sur des mesures directes d'indigence, la pauvreté est un concept relatif et le taux de pauvreté des enfants devrait être défini comme la proportion d'enfants dont l'accès aux ressources économiques est tellement au-dessous des normes de leur société qu'ils ne peuvent se permettre ce que leur entourage trouve normal.

United Nations Children's Fund
Innocenti Research Centre
Piazza SS. Annunziata 12
50122 Florence, Italy

Telephone +39-055-20330
Facsimile +39-055-2033220
http://www.unicef.org/irc
florence@unicef.org

MEDIA KIT

4. Etablir un système de contrôle régulier

Le suivi des progrès au cours du temps est nécessaire pour nourrir la cause, définir les politiques et accentuer les responsabilités. Les indicateurs de pauvreté doivent donc être régulièrement actualisés et les exigences de données et les systèmes de recueil doivent être conçus dans une perspective de durée.
L'actualisation du cadre de pauvreté national doit aussi avoir lieu à temps pour guider les décisions politiques.

5. Etablir un seuil de pauvreté 'anti-retour' et fixer des objectifs

Il est en outre recommandé à tout nouveau gouvernement de publier le taux de pauvreté des enfants existant lors de son entrée en fonction et de s'engager à ne permettre en aucun cas que ce taux augmente. Le seuil de pauvreté 'anti-retour' ne devrait être actualisé qu'en fonction de l'inflation. Autrement dit, il s'agit d'un seuil de pauvreté 'fixe' en rapport avec les normes et les standards d'un moment particulier.
Un tel indicateur doit être utilisé avec précaution. Il représente un test minimum pour les gouvernements, et la réduction du taux de pauvreté 'anti-retour' ne doit pas être brandie comme un résultat important ; échouer à réduire la pauvreté des enfants ainsi définie signifierait ou a) que les enfants pauvres n'avaient aucune part, même proportionnelle, au progrès économique ou b) que les plus vulnérables ne bénéficiaient d'aucune protection particulière contre les effets du ralentissement économique.

6. Créer un consensus public pour réduire la pauvreté

Cette approche d''engrenage' pour réduire la pauvreté des enfants nécessite un engagement et une direction politiques à long terme. Cela signifie que l'engagement doit pouvoir survivre à des changements de gouvernement, ce qui à son tour requiert un consensus public en faveur du but de longue haleine de réduire la pauvreté des enfants.

Note d'informations pour les rédacteurs

Les *Bilan Innocenti* sont produits par le Centre de Recherche Innocenti de l'UNICEF, situé à Florence, Italie. Cette publication est la sixième de la série des Bilans Innocenti qui visent à suivre et à comparer les résultats obtenus par les pays de l'OCDE pour répondre aux besoins de leurs enfants (voir la troisième face de couverture). C'est aussi la première d'une série de rapports Innocenti annuels sur la Pauvreté des enfants dans les pays riches.

Les matériaux de presse sous embargo jusqu'au 1 Mars 2005 disponible en français, anglais, espagnol et italien ainsi que des copies téléchargeables du rapport dans les 4 langues sont disponibles au centre de presse du CRI : http://www.unicef-irc.org/presscentre/indexNewsroom.html

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence

Salvador Herencia (+39 055) 20 33 354, sherencia@unicef.org
Patrizia Faustini (+39 055) 20 33 253, pfaustini@unicef.org
Marie Mukangendo, (+39 055) 20 33 231, mmukangendo@unicef.org

MEDIA KIT

UNICEF Genève
Damien Personnaz, (+41 22) 909 5716, dpersonnaz@unicef.org